

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS----- 16**
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO ----- 33**
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)
----- 50**
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ ----- 73**
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE ----- 89**
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105**
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI) ----- 127**
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS ----- 823
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE) ----- 843
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

**LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE
TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE
EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI**

YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Laboratoire d'Égyptologie "Thot Medou"
vianneyyokaelongo@gmail.com

&

MAKOKI Hugues Gildas
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Laboratoire d'Égyptologie "Thot Medou"
hmakoki@gmail.com

&

YEKA-YEKA OKONDZA Guytal
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
yekayeka@gmail.com

Résumé : Dans la présente contribution, nous voulons révéler à la communauté scientifique l'œuvre d'un spécialiste de l'histoire ancienne qui a marqué toute une génération à la formation doctorale en histoire et civilisations africaines de l'Université Marien Ngouabi en République du Congo, il s'agit du Professeur Hugues Mouckaga. Pour y parvenir, la méthodologie adoptée repose sur une approche documentaire susceptible de donner des informations sur son œuvre. Des entretiens semi-directs avec des enseignants, y compris des docteurs complètent notre investigation. Les résultats obtenus nous renseignent sur son implication dans la dispensation des enseignements et la production des rapports pour les premières soutenances des thèses en égyptologie.

Mots clés : Antiquité égyptienne, Antiquité romaine, héritage transdisciplinaire, histoire ancienne, Hugues Mouckaga.

Abstract: In this contribution, we wish to introduce to the scientific community the work of a specialist in ancient history who left a lasting mark on an entire generation in the doctoral program in African History and Civilizations at Marien Ngouabi University in the Republic of the Congo: Professor Hugues Mouckaga. To achieve this, the methodology adopted is based on a documentary approach capable of providing information about his work. Semi-structured interviews with teachers,

including PhD holders, complement our investigation. The results obtained shed light on his involvement in delivering courses and producing reports for the first thesis defenses in Egyptology.

Keywords: Egyptian Antiquity, Roman Antiquity, transdisciplinary legacy, ancient history, Hugues Mouckaga.

Introduction

La formation doctorale en histoire et civilisations africaines à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi a bénéficié de l'apport de plusieurs enseignants-chercheurs de l'espace CAMES¹. Parmi ces enseignants-chercheurs, nous avons en bonne place le Professeur Hugues Mouckaga de l'université Omar Bongo de Libreville au Gabon². Ce dernier, spécialiste en histoire ancienne, fut nommé affirme Scholastique Dianzinga (2026, p. 10) Responsable de la Formation doctorale d'histoire et civilisations. En sus de cela, il a dispensé des enseignements et produit des rapports externes de thèses en égyptologie. L'intérêt de ce travail est de reconstituer et de rendre public auprès de la communauté scientifique et universitaire particulièrement l'œuvre du Professeur Hugues Mouckaga. Cet enseignant-chercheur, Professeur titulaire de grade, en histoire ancienne, en bon pédagogue comme le *pater familias* romain est resté ancré dans la mémoire des docteurs ayant bénéficié de ses enseignements. Il était donc temps de lui rendre hommage et pérenniser son œuvre par ce travail exploratoire au sein de notre institution universitaire. Par cet article, il n'est pas question de faire une étude générale sur l'apport académique du Professeur Hugues Mouckaga à l'Université Marien Ngouabi car le champ est très vaste. Mais il s'agit singulièrement de se focaliser sur son héritage académique et scientifique au sein de la formation doctorale histoire et civilisations africaines de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences

¹ Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, une organisation intergouvernementale qui regroupe principalement des pays d'Afrique francophone. Le siège du CAMES est situé à Ouagadougou au Burkina Faso.

² Affirmation du Professeur Yvon Norbert Gambeg lors de l'entretien réalisé le 22 novembre 2025 à Brazzaville sur la collaboration entre l'université Marien Ngouabi de Brazzaville de la République du Congo et l'université Omar Bongo de Libreville de la République gabonaise.

Humaines. Alors la question principale ici est de savoir quel est l'héritage transdisciplinaire du Professeur Hugues Mouckaga à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi ? À cette interrogation principale, deux questions secondaires surgissent : quels enseignements a-t-il dispensé à la formation doctorale en histoire et civilisations africaines ? Dans quelle spécialité a-t-il produit des rapports de thèses ? Voilà la problématique autour de laquelle se focalise notre réflexion. Le Professeur Hugues Mouckaga a laissé des emprunts indélébiles au sein de la formation doctorale en histoire et civilisations africaines. En effet, son œuvre est double : dispensation des enseignements et la production des rapports externes de thèses en égyptologie. Dans le but de vérifier les hypothèses formulées, nous avons convoqués deux approches méthodologiques. Ainsi pour y parvenir, nous avons procédé à une recherche documentaire susceptible de donner des informations sur l'œuvre du Professeur Hugues Mouckaga. À cela s'ajoutent des entretiens semi-directs avec des enseignants et avec des docteurs pour compléter notre investigation. Pour mener à bien notre réflexion sur le Professeur Hugues Mouckaga : héritage transdisciplinaire de l'Antiquité romaine à l'Antiquité égyptienne à l'Université Marien Ngouabi, nous avons orienté notre étude sur deux principaux axes. Le premier se focalisera sur l'action académique ; c'est-à-dire les enseignements dispensés. Le deuxième portera sur l'héritage scientifique relatif à la production des rapports externes des thèses en histoire ancienne, particulièrement en égyptologie.

1- L'action académique : les enseignements de Hugues Mouckaga

L'action académique du Professeur Hugues Mouckaga a été marquée par des enseignements. En effet, le Professeur, était chargé d'encadrer les doctorants. Il avait à son actif un cours sur la méthodologie de recherche académique et un autre sur l'histoire ancienne. Le deuxième était constitué de deux modules à savoir la Grèce antique et la Rome antique. Cette action académique, nous rappelle le Professeur Hugues Mouckaga (2010, p. 9) trouve tout son fondement dans la pensée de Léopold

Sédar Senghor qui affirmait : *il y a trois priorités pour le développement de l'Afrique : l'éducation, l'éducation, l'éducation.*

1-1- La Méthodologie de recherche académique

La méthodologie de recherche académique dispensée par le Professeur Hugues Mouckaga se reposait sur une rigueur scientifique avérée. Elle s'inscrivait dans le cadre de la coopération entre l'Université Marien Ngouabi et Omar Bongo deux institutions universitaires de la sous-régions Afrique centrale, appelées à collaborer. Voilà ce qui justifie à juste titre ces propos de Théophile Obenga (2012, p. 52) : « Le manque d'unité et de solidarité, dans un monde de grandes masses géopolitiques et géostratégiques, ne saurait conduire au salut : l'Afrique noire risque d'être recolonisée par des puissances avides que de ses matières premières ».

Lors de l'entretien avec le docteur Tsika Mboungou, il nous fait savoir que : « j'avais des réelles difficultés en ce qui concernait la méthodologie de la recherche. Les enseignements reçus du Professeur Hugues Mouckaga ont été pour nous comme une boussole nous indiquant le chemin pour mieux préparer notre thèse³ ». Ces propos témoignent de l'héritage reçu par les étudiants en matière de méthodologie de recherche académique.

1-2- Les enseignements sur la Grèce et la Rome antique

Les enseignements sur les civilisations de l'Antiquité au sein de la formation doctorale histoire et civilisations dont le Professeur Hugues Mouckaga avait la charge étaient basés sur l'étude de la Grèce et de la Rome antique. Dans le contexte actuel où les études sur les périodes classiques semblent être en désuétude, on se demande sur le bien-fondé de tels enseignements. Cependant à travers les cours, cette interrogation a trouvé des éléments de réponse pertinents de la part du Professeur Hugues Mouckaga.

³ Propos recueillis auprès du docteur Tsika Mboungou, docteur en égyptologie, en date du 5 décembre 2025 à Brazzaville.

1-2-1- La Grèce antique : Étude politique et sociale

L'enseignement sur la Grèce antique dispensé par le Professeur Hugues Mouckaga au titre de l'année académique 2013-2014 était intitulé la Grèce antique : étude politique et sociale. Dans le cadre de cet article orienté sur l'héritage transdisciplinaire du Professeur Hugues Mouckaga à l'université Marien Ngouabi, il ne s'agit pas pour nous de reproduire ce cours, mais de faire ressortir les points saillants afin de comprendre la nécessité d'étudier cette civilisation antique pour une meilleure approche de la gestion politique et sociale de nos États africains. À cet effet un accent particulier est mis sur les cités-États d'Athènes et de Sparte sur le plan politique et social.

D'abord au plan politique, il est nécessaire de préciser que l'organisation de la Grèce antique a évolué au fil du temps à Athènes et à Sparte. En se basant sur le cours, le docteur Christian Kikabou déclare que « la Grèce antique doit continuer à être enseignée dans nos écoles pour permettre aux générations actuelles de mieux comprendre l'histoire de l'humanité et surtout les origines de la notion de démocratie ».⁴

Concernant Athènes, le Professeur Hugues Mouckage a mis un accent particulier sur la notion de la démocratie. Alors pourquoi ce choix particulier de la démocratie ? À ce questionnement, nous pouvons affirmer que la démocratie est de nos jours, le système politique le plus répandu dans de nombreux pays à travers l'Afrique et le reste du monde. Cependant, il convient de dire qu'Athènes n'a pas toujours été une démocratie⁵ à la naissance de cette cité-État, tout comme l'Afrique jadis⁶ où la monarchie était le modèle de gouvernance par excellence dans certaines régions.

⁴ Propos recueillis auprès du docteur Christian Kikabou, docteur en histoire ancienne, en date du 24 janvier 2026 à Brazzaville.

⁵ Avant l'avènement de la démocratie, Athènes était une monarchie. Car la cité était à l'origine dirigée par un roi et progressivement le pouvoir passe aux aristocrates, membres de grandes familles nobles.

⁶ L'Afrique a connu de nombreuses monarchies, surtout avant la période précoloniale : royaume Kongo, royaume Ashanti, l'empire du Mali...

Dans son cours, le Professeur Hugues Mouckaga, nous apprend que la véritable démocratie à Athènes s'est mise en place avec Clisthène⁷ vers 508 av. J. – C. Ce dernier avait introduit : une nouvelle organisation des citoyens en *dèmes* (circonscriptions locales), le principe d'*isonomie* (égalité devant la loi) et une participation plus large des citoyens au pouvoir. Toutefois, c'est au V^e siècle av. J. – C., sous l'influence de Périclès⁸ que la démocratie atteint son apogée. En effet pour Will Durant (1962, p. 50), *à la base de cette démocratie et de sa civilisation, se placent la production et la distribution de la richesse*. Ainsi, la démocratie athénienne avait pour institutions l'*Ecclésia* (Assemblée de tous les citoyens masculins adultes) qui avait pour rôle de voter des lois, de décider de la guerre et de la paix, la *Boulè* (Conseil de 500 citoyens chargé de préparer les lois et les décisions), l'*Héliée* (tribunal populaire) et enfin les *Magistrats* (chargés d'appliquer les décisions).

De la démocratie athénienne, nous tirons la leçon selon laquelle, elle était directe, car les citoyens votaient eux-mêmes les lois, contrairement aux démocraties actuelles qui sont représentatives. Toutefois, on notait déjà distinctement une séparation des pouvoirs démocratiques à savoir : le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire ; ce qui constitue un héritage fondamental.

S'agissant de Sparte, le Professeur Hugues Mouckaga nous fait savoir que son système politique était essentiellement militaire avec pour visé principal la stabilité de la cité-État. C'est pourquoi, il y avait un régime conservateur basé sur une double monarchie et une oligarchie.

⁷ Homme d'État athénien, il contribua à la chute du tyran Hippias (510 av. J. – C.) et rétablit la démocratie à Athènes.

⁸ Homme d'État athénien, membre de la grande famille des Alcéméonides, fils de Xanthippos et d'Agariste. Il acquit de bonne heure une grande renommée par son éloquence et devint, dès 429 av. J. – C. le chef du parti démocratique, dont le principal adversaire était le stratège Cimon. Ayant réussi à éliminer tous ses rivaux, il demeura à la tête de l'État durant 15 ans (443-429 av. J. – C.) avec la seule fonction de stratège, renouvelée chaque année par des élections. Son administration fut marquée par d'importantes réformes démocratiques ; ainsi les charges rétribuées, furent accessibles à tous les citoyens.

Pour le Professeur Huguès Mouckaga, si Athènes était un régime démocratique, Sparte par contre était un régime conservateur et une puissance militaire.

Ensuite, au plan social, le Professeur nous apprend que la Grèce était une société hiérarchisée. Elle était constituée en strates car il y avait d'un côté les citoyens et de l'autre les non-citoyens. Les citoyens eux bénéficiaient d'un ensemble de droits et de protections reconnus par le droit romain, alors que les non-citoyens (esclaves) ne possédaient l'ensemble de ces droits. Il renchérit que cette hiérarchisation tient à une ferme volonté ou, plutôt, à un principe : obéir à l'ordre naturel des choses qui commandait que chaque élément restât à sa place et donc ne donnât pas lieu à un quelconque mélange de genres, pour ne pas déséquilibrer la société⁹. Cette structuration sociale fut la même à Athènes et à Sparte ; raison pour laquelle nous allons nous intéresser aux notions de citoyen et d'égaux dans ces deux cités-États.

À Athènes, nous dit le Professeur Huguès Mouckaga, avant l'avènement de Périclès au pouvoir, les citoyens c'étaient ceux qui étaient nés de père ou et de mère athéniens. À partir de lui, en effet, seuls ceux qui étaient nés de père et de mère athéniens le devenaient. Et, pour étayer son argumentaire, Huguès Mouckaga cite Moses I. Finley qui affirme que « *la citoyenneté athénienne s'acquerrait par la naissance exclusivement : il était rare qu'elle fût accordée autrement, et c'était alors par un vote officiel de l'Assemblée, qui était l'autorité ultime dans le gouvernement de la cité*¹⁰. » Il convient de spécifier que dans la cité d'Athènes, les principaux habitants étaient des citoyens, hommes égaux en droit, respectueux des lois et règlements de leur cité, hommes libres car nés dans la cité de père et de mère, eux-mêmes citoyens, détenteurs du droit de participer au gouvernement et de prendre les armes pour défendre la cité. Le patriotisme dont fait montre les citoyens pour défendre leur territoire, a poussé le Professeur Huguès Mouckaga de citer le poète Tyrtée qui présente le citoyen de la manière suivante :

⁹ Extrait du cours du Professeur Huguès Mouckaga.

¹⁰ Extrait du cours du Professeur Huguès Mouckaga.

Je ne jugerai pas un homme digne de mémoire ... S'il n'a pas de valeur militaire, s'il n'est pas homme à tenir bon dans la bataille. Voilà la vraie valeur, voilà le plus haut prix qu'un homme puisse obtenir parmi les hommes ; c'est le bien de tous, utile à la cité et au peuple tout entier, que chacun, bien campé sur ses deux jambes, tienne bon en première ligne, chassant de son cœur toute idée faite...Que chacun reste ferme sur ses jambes écartées, qu'il fixe au sol ses pieds, morde ses lèvres de ses dents. Qu'il couvre ses cuisses et ses jambes, sa poitrine et ses épaules, sous le ventre de son bouclier. Que sa droite brandisse la forte lance, qu'il agite sur sa tête l'aigrette redoutable.¹¹

La combinaison de la politique et du social en Grèce antique a fait émerger une société dont les citoyens ont marqué les lettres et les arts au niveau mondial. C'est pourquoi, pour certains auteurs, la Grèce a puisé dans d'autres civilisations ; particulièrement égyptienne. Ainsi Théophile Obenga (2005, p. 11) précise que :

La possibilité des relations intellectuelles entre l'Égypte et la Grèce est un fait d'histoire. Tous les Grecs d'une haute intelligence (Thalès de Milet, Pythagore de Samos, Empédocle d'Agrigente, Anaxagore de Clazomènes, Platon d'Athènes, etc.) étaient donc parfaitement à même d'aller puiser à la source de la sagesse égyptienne, et ils l'ont fait, séduits par le prestige et l'antiquité de la plus grande civilisation qui rayonnait dans le monde méditerranéen depuis des millénaires. La Grèce doit à l'Égypte ses premiers philosophes. La pensée égyptienne a exercé une certaine influence sur la pensée grecque, comme aujourd'hui les sciences et les technologies nord-américaines dominent le monde entier.

Ainsi pour Théophile Obenga (2005, p. 13) « dans l'Antiquité classique, aucun savant grec ne mettait en doute la supériorité intellectuelle et scientifique des prêtres de la vallée du Ni ». Cette affirmation place l'Égypte ancienne au centre des savoirs grecs.

Au sortir de ce premier axe, nous pouvons affirmer avec certitude que le Professeur Hugues Mouckaga a effectivement enseigné à la formation doctorale histoire et civilisations au sein de la faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'université Marien Ngouabi et que ses enseignements s'inscrivent sur la ligne directrice nous fait savoir Théophile Obenga (2012, p. 37). C'est dans cette vision prospective de la formation que le Professeur Théodore Nicoue Lodjou Gayibor, affirme dans l'ouvrage du Professeur Hugues Mouckaga (2010, p. 17) que « Le

¹¹ Extrait du cours du Professeur Hugues Mouckaga.

Professeur Mouckaga a bien le mérite à se préoccuper de la formation de la jeunesse africaine. Que ses paroles ne tombent pas dans des ronces pour être vite desséchés par la chaleur et dissipées par le vent. Mais qu'elles produisent tous les fruits que l'on est en droit d'en espérer ».

Cependant à Sparte, les égaux, appelés aussi les Pairs, les Semblables ou *Homoioi* étaient des citoyens de plein droit, ceux qui pouvaient participer aux discussions et aux décisions politiques à l'assemblée. Pour le professeur Hugues Mouckaga, cette appellation *Égaux* vient de ce que *Lycurgue, le législateur, persuada ses concitoyens de mettre toutes les terres en commun, (...) les redistribuer (...) de manière à permettre à tous de disposer des mêmes ressources*¹². Toutefois, pour mieux comprendre ce terme, le Professeur Hugues Mouckaga convoque l'orateur Démosthène qui éclairci ce terme avec les mots ci-après : « *on les appelle Égaux parce que l'égalité doit régner entre les membres* ». C'étaient donc à l'image d'Athènes, des citoyens, nés de père et de mère spartiates. Les égaux étaient pourvus de droits politiques et étaient destinés à la fonction militaire. Ils étaient des hommes adultes, de condition libre et de condition citoyenne ; c'est-à-dire fils de citoyens eux-mêmes. Les activités des égaux nous dit le Professeur Hugues Mouckaga, étaient centrés sur trois domaines à savoir la politique, la chasse et la guerre, et il ajoute que pour remplir convenablement cette fonction, trois conditions supplémentaires étaient exigibles : avoir reçu l'éducation collective (l'*agogè*), participer aux repas en commun (les *syssities*) et posséder un domaine foncier (le *kléros*).

1-2-2- Rome : d'Auguste à Dioclétien (27 av. J. – C. – 284 ap. J. – C.)

Pour J. E. Goma-Thethet (2026, p. 10) on connaît Hugues Mouckaga comme un enseignant chercheur dont le champ d'investigation était la Rome antique. En effet, le *terminus a quo* 27 av. J. – C. nous renvoie à la mise en place et au renforcement du Principat par l'empereur Auguste. Pour François Jacques et John

¹² Extrait du cours du Professeur Hugues Mouckaga.

Scheid, (1990, quatrième de couverture), en s'appuyant sur la littérature historique et juridique de l'avènement du principat, ils notifient que :

Le régime du principat est considéré tantôt comme un système prédateur, tantôt comme une période idyllique de paix et de félicité, interrompue par quelques rares guerres et progressivement détruite par les barbares. (...) Le principat était indéniablement un régime autoritaire et répressif, fondé sur le pouvoir militaire et sur l'exploitation des pauvres, libres ou non libres. Mais il n'était ni une monarchie absolue, ni une simple machine impériale. Très souple et en mutation permanente, le régime du principat a réussi à maintenir une relative paix intérieure et à gouverner, voire à intégrer sur le plan politique, social et économique les régions, les cités et les élites de tout le monde méditerranéen.

En effet Auguste (Caius Julius Caesar Octavianus Augustus) arriva à la tête de l'empire romain en 31 av. J. – C.¹³. Ensuite en 28 av. J. – C., il avait été élevé à la dignité militaire d'*imperator* ; à laquelle le Sénat joignit plus tard en 27 av. J. – C., année de l'instauration du Principat, le titre nouveau d'*augustus* (vénérable). Il réorganisa la société, les finances, le gouvernement. Rome lui doit de nombreux monuments ; c'est pourquoi, Virgile, Horace, Ovide, Tite – Live illustrèrent son règne (*siècle d'Auguste*). Auguste mourut en 14 ap. J. – C. Son œuvre, nous dit le Professeur Hugues Mouckaga, fut contenue dans les *Res Gestae Divi Augusti* (RGDA) et les textes affichés en latin ou en grec sur les divers monuments commémoratifs de l'Empire : le Mausolée et l'obélisque¹⁴, rapporté de l'Égypte. Pour les Égyptiens, nous dit Florence Maruéjol (2017, p. 217) « l'obélisque est un symbole solaire qui revêt plusieurs significations. Il représente la première butte de terre sur laquelle le soleil s'est posé. Il matérialise un rayon du soleil pétrifié ». Ainsi, pour argumenter cette thèse sur l'origine des obélisques, Théophile Obenga (1995, p. 165) explicite :

L'obélisque c'est une figure géométrique et architecturale proprement égyptienne. Il n'y a pas d'obélisque dans les civilisations mésopotamiennes, hittite, grecque, romaine, européenne. Les obélisques qui se dressent aujourd'hui sur les places des grandes capitales d'Europe et d'Amérique

¹³ À la mort de César, Auguste forma, avec Antoine et Lépide, le second triumvirat en 43 av. J. – C. (le premier était formé en 60 av. J. – C. et constitué de Pompée, César et Crassus), puis prit la tête de tout l'Empire romain après la déposition de Lépide et sa propre victoire sur Antoine à Actium en 31 av. J. – C.

¹⁴ L'obélisque est un bloc de pierre (granit rose d'Assouan), quadrangulaire à sa base, dont les faces montent en se rétrécissant peu à peu pour se terminer par une pointe en forme de pyramide, appelée habituellement 'pyramidion' (petite pyramide). L'obélisque est la représentation du soleil sur la terre.

viennent d'Égypte, d'Afrique. Tous les grands obélisques datent des périodes où l'Égypte atteignit l'apogée de sa puissance et de sa richesse, donc sous les XII^e, XVIII^e et XIX^e dynasties.

Le Professeur Hugues Mouckaga, nous apprend par l'entremise de son cours sur Rome antique que, devenu princeps, Auguste pris des mesures d'envergures pendant son principat. Parmi ces mesures, figurent notamment : la réduction du nombre de sénateurs¹⁵ et l'institution de la loi julienne¹⁶ sur le mariage des ordres : *lex julia de maritandis ordinibus*.

Dans l'histoire de la Rome antique, le *terminus ad quem* 284 ap. J. – C. correspond à l'arrivée au pouvoir de l'empereur Dioclétien (Caius Aurelius Valerius Dicles Diocletianus). Sous son règne, l'autocratie impériale s'amplifia ; l'ordre fut maintenu, les envahisseurs repoussés, les frontières consolidées, une réforme monétaire rationalisa l'imposition ; les chrétiens furent violemment persécutés à partir de 303. Dioclétien abdiqua en 305 volontairement à cause de la pression de ses concurrents¹⁷.

En terminant le point sur l'action académique du Professeur Mouckaga, nous pouvons faire état des propos tenus par le docteur Tsika Mboundou pour qui :

Le professeur Mouckaga a marqué notre parcours à l'université par son engagement, sa rigueur et surtout sa passion pour les civilisations de l'Antiquité. Son action restera un modèle pour les étudiants... Nous formulons le vœu que sa mémoire demeure vivante à travers ses œuvres produites et les actions qu'il a menées avec tant de conviction¹⁸.

¹⁵ En 18 av. J. – C., Auguste ramena le nombre de sénateurs à 600.

¹⁶ Cette loi fut votée par le Sénat en 19-18 av. J. – C., et faisait obligation à tout citoyen de s'y soumettre entre 25 et 60 ans et toute citoyenne entre 20 et 50 ans. Elle comportait les clauses suivantes : fixation de l'âge du mariage pour ceux qui menaient une vie de célibat : 60 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes ; reconnaissance des unions entre les citoyens et les affranchis quand elles avaient donné lieu à un progéniture ; défense faite aux sénateurs d'épouser les affranchis, mais aussi leurs enfants et leurs petits-enfants, en raison du fait que le Sénateur personnifiait la puissance de Rome, l'exerçait dans les provinces et commandait les légions. Récompense à ceux des hommes et des femmes qui se mariaient...

¹⁷ Au nombre de ces concurrents, nous pouvons mentionner l'empereur Maxence qui succéda à Dioclétien en 306.

¹⁸ Propos recueilli le 5 janvier 2025.

2- L'héritage scientifique de Hugues Mouckaga : rapports de thèses en égyptologie

À propos de l'héritage scientifique du Professeur Hugues Mouckaga à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, celui-ci repose essentiellement sur la production des rapports de thèses et sa participation aux soutenances desdites thèses. Ces thèses portant sur les civilisations de l'Antiquité étaient orientées sur l'étude de l'Égypte antique  *kmt* dirigée par des rois -pharaons-. Pour C. Jacq (2010, p. 28) Le roi est au centre de la pensée égyptienne, au centre de l'histoire, au centre de la société. Toujours dans ce sens, Chamberlain Nenkam (2026, p. 20) écrit :

Si l'administration, voire l'État pharaonique a duré près de trois millénaires, c'est grâce à la philosophie égyptienne qui veillait à ce que le droit soit respecté et la justice rendue. L'un des socles de cette croyance est Maât qui a été une constance dans la culture pharaonique. En effet, dans la religion égyptienne, il s'agit de la déesse, entre autres de la vérité, de la justice, de la justesse, de l'harmonie et de la rectitude.

Les études sur l'antiquité égyptienne sont pour les chercheurs africains, un patrimoine commun à vulgariser et à perpétuer. Car la parenté des mœurs est soulignée par de nombreux auteurs. Pour Cheik Anta Diop (1954, p.124) « les cosmogonies nègres, africaines et égyptiennes, sont si proches les unes des autres qu'elles se complètent fréquemment ». Cette affirmation conforte jusqu'à nos jours le choix de nombreux étudiants de se spécialiser en égyptologie car les similitudes de cette civilisation avec celles de l'Afrique noire sont éverées. C'est ce qui justifie l'ouverture de l'option égyptologie à la formation doctorale histoire et civilisation à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi.

En effet, le Professeur Hugues Mouckaga a produit deux rapports externes de thèses en égyptologie avec avis favorable. Ces thèses ont été dirigées par Michel Alain Mombo, Maître de Conférences en égyptologie. Ainsi, pour une meilleure appréhension pédagogique, il était nécessaire que nous propositions ici *ad litteram* les résumés de ces deux thèses pour mieux saisir la pertinence des travaux appréciés par le Professeur Hugues Mouckaga.

D'abord la première thèse, avait pour sujet : le juridique et le théologique dans les écrits funéraires égyptiens : Enquêtes dans les *Textes des Sarcophages*¹⁹ et le *Livre de la sortie au jour*²⁰ (2160-1085 av. J. – C.). Cette thèse dont l'auteur est Cédric Aurel Manzenza a pour résumé :

Les anciens Égyptiens sont parmi les premiers peuples de l'Antiquité à croire à l'immortalité de l'âme. D'après eux, l'homme peut après sa mort physique continuer à vivre, s'il a mené une bonne vie de son vivant. Cette vie après la mort physique n'est possible que dans un univers particulièrement appelé « Au-delà », considéré par les anciens Égyptiens comme l'Égypte céleste, la destination préférée. La géographie de l'au-delà égyptien conçue par le clergé d'Héliopolis, présente celui-ci comme un pays ayant une géographie identique, à plus d'un titre, à celle de l'Égypte physique : le royaume d'Osiris. Ce dernier est considéré comme le juge. Pour y accéder la littérature funéraire met en musique deux grands types de considérations : le juridique et le théologiques. Le juridique indique que ne peut accéder à l'éternité Osirienne que l'homme qui, de son vivant, a respecté – scrupuleusement- les préceptes divins. Le théologique met l'accent sur la crainte de la divinité et la pratique du culte. A y regarder de près, ces deux considérations sont intimement liées et ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre. Telle est la préoccupation majeure de cette thèse.

L'auteur de cette thèse, lors de notre entretien, nous fait savoir que :

Le Professeur Hugues Mouckaga a produit son rapport avec avis favorable. Bien qu'ayant été son étudiant, j'ai réellement découvert ses qualités en égyptologie lors de ma soutenance de thèse aux cotés des éminents maîtres comme : le Professeur Théophile Obenga, président de la séance, le Professeur Dominique Ngoïe Ngalla, examinateur, le Professeur Yvon Norbert Gambeg, rapporteur interne et le Professeur Michel Alain Mombo, directeur de thèse²¹.

¹⁹ Les Textes des Sarcophages datent du Moyen-Empire égyptien (2065-1558 av. J. – C., cette période commence lorsque Mentouhotep II termina la réunification de l'Égypte, divisée en petites principautés pendant la première période intermédiaire, au profit d'une dynastie de nomarques de thèbes). Ils ont émergé durant la première période intermédiaire qui est caractérisée par une anarchie généralisée. Les *Textes des sarcophages* qui sont une compilation des Textes des Pyramides, ont remplacé ceux-ci au Moyen-Empire. Le thème principal développé ici est le même que celui des Textes des Pyramides. Car il s'agit de mettre à la disposition de Osiris N ; c'est-à-dire du défunt toutes les armes nécessaires à la survie de son âme dans la vie *post mortem*. Contrairement aux textes des Pyramides qui étaient exclusivement réservés au pharaon, les Textes des Sarcophages par contre sont ouverts, ils prônent le salut du pharaon mais également des hauts dignitaires.

²⁰ Le Livre de la sortie au jour, est plus connu dans le vocabulaire d'égyptologie sous l'appellation de *Livre des Morts (Totenbuch)*, attribution de Karl Richard Lepsius (égyptologue allemand qui apporta la plus grosse contribution au développement de l'égyptologie) qui en donna la première édition en 1842. La vraie appellation, à savoir ; le Livre de la sortie au jour, se justifie par le fait que ce document contient des formules ayant le pouvoir de redonner au défunt en le rendant capable de quitter l'obscurité du tombeau, pour accéder à nouveau à la lumière du soleil.

²¹ Entretien réalisé à Brazzaville, le 27 décembre 2025 avec le docteur Cédric Aurel Manzenza, Assistant à l'université Marien Ngouabi.

Pendant la soutenance, lors de son intervention, le Professeur Hugues Mouckaga, nous dit Cédric Aurel Manzenza, en analysant les aspects du juridique et du théologique dans les écrits funéraires nous fait comprendre que la thématique de la thèse accorde une place importante à tout Égyptien de son vivant et aussi après sa mort car, tout mort trouve sa tombe à condition de mener une vie en conformité avec les dieux et être victorieux lors du jugement d'Osiris  *Wsir* ²². Dans cette optique, Florence Maruéjol (2017, p. 317) écrit : « riche ou pauvre, tout Égyptien a son tombeau ». Ce qui revient à dire que la vie en éternité  *onhh* qui était le rêve de tous les fils de dieu Rê  *R* était accessible à tout le monde.

Ensuite la deuxième thèse en égyptologie, est celle du docteur Hugues Gildas Makoki. Elle avait pour titre : Horus  *Hrw* dans les *Textes des Sarcophages des Anciens Égyptiens du Moyen Empire* : son rôle et le sens de l'emploi de son nom  *rn*. Le résumé de cette thèse est le suivant :

Horus fils posthume d'Osiris et d'Isis est toujours présenté comme une divinité liée au pouvoir et à la protection de la royauté. Son rôle dans le culte funéraire et dans le processus qui conduit à la vie semble un peu occulté ou mis à l'écart. Cette étude sur le dieu Horus dans les textes des Sarcophages égyptiens donne l'occasion de faire le bilan des évolutions qui ont touché ce dieu après la première période intermédiaire. Il tente de dégager les conséquences de la partielle démocratisation des rites funéraires au Moyen Empire sur la sphère religieuse. Horus donne son nom et ses attributs au défunt ce qui donne à ce dernier un nouveau statut, une nouvelle personnalité. Le défunt devient pharaon par le biais de l'action d'Horus de connivence avec l'ensemble des dieux au service du bien. Avec la cette réforme, le combat entre Horus et son éternel rival Seth cesse d'être l'apanage exclusif des pharaons. Chacun doit en faire une affaire personnelle. Car le jour du jugement le verdict sera dit en fonction de l'appartenance et la loyauté non à l'héritage d'Osiris. À cet effet, Horus devient pour le Mort un exemple à suivre.

²² Le jugement d'Osiris est aussi appelé du nom grec de psychostasie (« pesée de l'âme »). L'âme, à la suite des pérégrinations qui la conduisent de la tombe au seuil de l'Amenti, passe tout d'abord par la « salle des deux Justices », où siège le tribunal d'Osiris. Anubis qui est venu accueillir le mort à son arrivée, le conduit par la main dans la salle. Au centre de celle-ci, se trouve la balance de justice, sur un plateau on place le cœur du défunt alors que sur l'autre est posée la plume, symbole de la Maât. Si le poids des péchés l'emporte sur la justice, la dévorante (montre en général représenté comme un lion à tête de crocodile et à l'arrière-train d'hippopotame), se jette sur le défunt pour le dévorer et finalement l'anéantir. Si le défunt n'a pas de péché, il est « juste de voix » et Osiris lui ouvre l'entrée de son paradis.

Il convient de préciser que le jury chargé d'apprécier la thèse était le même que celui commis pour la soutenance de thèse du docteur Cédric Aurel Manzenza.

Cependant lors de notre entretien avec Hugues Gildas Makoki, il déclara :

J'ai connu le professeur Hugues Mouckaga lors des séminaires. Il nous dispensait des enseignements liés aux civilisations de l'Antiquité mais également des cours sur la numismatique et les monuments figurés. Mais c'est son rapport externe sur ma thèse de doctorat qui m'a permis de connaître ses compétences en égyptologie. J'avais ainsi pris en ligne de compte ses orientations, observations et certaines propositions pour améliorer le corpus de ma thèse soutenue en sa présence sous la présidence du Pr. Théophile Obenga, un des fidèles disciples de Cheik Anta Diop²³.

En somme, l'héritage scientifique du Professeur Hugues Mouckaga est double car lié à la transdisciplinarité entre les civilisations gréco-romaines et égyptienne de l'époque pharaonique. Ceci témoigne pour le Professeur Hugues Mouckaga une parfaite connaissance des civilisations de l'Antiquité.

Conclusion

Au regard de l'impressionnant travail académique accompli par le Professeur Hugues Mouckaga et le résultat qui en découle, il ressort que la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi a été son principal champ d'action. Son œuvre met en évidence un héritage comparatiste et transdisciplinaire historique dans le but de mieux comprendre l'apport des civilisations antiques et leur impact sur les sociétés actuelles. Cette approche permet de s'approprier et de valoriser la civilisation de l'Égypte antique, de la Grèce antique et de la Rome antique comme un pan entier de l'historiographie universelle. Car, elle montre que l'Antiquité gréco-romaine et l'Antiquité égyptienne ne doivent pas être perçues comme des civilisations isolées mais comme des cadres civilisationnels possédant des savoirs pluridisciplinaires, héritage de l'humanité. Ainsi la maîtrise des civilisations de l'Antiquité par Professeur Hugues Mouckaga devient une source

²³ Entretien réalisé le 17 janvier 2026 avec le docteur Hugues Makoki, chargé de cours au département d'Histoire.

d'inspiration auprès des spécialistes des Antiquités au sein de l'Université Marien Ngouabi. Par ses enseignements sur les civilisations gréco-romaine et ses analyses assorties de la production des rapports de thèses en égyptologie, il est clairement établi que le Professeur Hugues Mouckaga était un antiquiste complet.

Références bibliographiques

DIANZINGA Scholastique, 2026, « Pr. Hugues Mouckaga : Acteur de la dynamique de la coopération entre l'université Marien Ngouabi et l'université Omar Bongo" in *Livret des résumés du colloque international interdisciplinaire en hommage au Pr. Hugues MOUCKAGA*, du 23 au 25 avril 2026, Libreville (GABON), 51 p.

DIOP Cheik Anta, 1954, *Nations Nègres et culture*, Paris, Éditions africaines, 301 p.

DURANT Will, 1962, *Histoire de la civilisation, la vie de la Grèce*, Lausanne, Editions rencontre, 374 p.

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel, 2026, « Hugues MOUCKAGA : l'action au service de la promotion académique des chercheurs d'Afrique centrale et de la valorisation et la sauvegarde des cultures africaines dans la perspective du bien vivre ensemble », in *Livret des résumés du colloque international interdisciplinaire en hommage au Pr. Hugues MOUCKAGA*, du 23 au 25 avril 2026, Libreville (GABON), 51 p.

JACQ Christian, 2010, *L'Égypte des grands pharaons*, Paris, Perrin, 416 p.

JACQUES François et SCHEID John, 1990, *Rome et l'intégration de l'empire (44 av. J.- C. – 260 ap. J. – C.)*, Tom I, *Les structures de l'empire romain*, Paris, Presses Universitaires de France, 412 p.

MAKOKI Hugues Gildas, 2017, Horus dans *Les Textes des Sarcophages des Anciens égyptiens : son rôle et le sens de l'emploi de son nom*. Thèse de doctorat unique, Université Marien Ngouabi, 301 p.

MANZENZA Cédric Aurel, 2017, Le juridique et le théologique dans les écrits funéraires égyptiens : Enquêtes dans les *Textes des sarcophages* et le *livre de la sortie au jour* (2016- 1085 av. J. – C.). Thèse de doctorat unique, Université Marien Ngouabi, 308 p.

MARUÉJOL Florence, 2017, *L'Égypte ancienne pour les nuls*, Paris, Editions First, 370 p.

MOUCKAGA Hugues, 2010, *L'histoire romaine dans les universités africaines*, Paris, L'Harmattan.

NENKAM Chamberlain, 2026, « La déesse Maât et la construction de l'État pharaonique », in *Livret des résumés du colloque international interdisciplinaire en hommage au Pr. Hugues MOUCKAGA*, du 23 au 25 avril 2026, Libreville (GABON), 51 p.

OBENGA Théophile, 1995, *La géométrie égyptienne : contribution de l'Afrique antique à la Mathématique mondiale*, Paris, L'Harmattan, 335 p.

OBENGA Théophile, 2002, *L'Égypte, la Grèce et l'école d'Alexandrie*, Paris, Khépera, 293 p.

OBENGA Théophile, 2012, *L'État fédéral d'Afrique noire : la seule issue*, Paris, L'Harmattan, 71 p.

Sources

N°	Noms et prénoms	Date et lieu d'entretien	Qualité et profession	Sujet d'entretien
01	Yvon Norbert Gambeg	22 novembre 2025, à Brazzaville	Professeur titulaire	Collaboration entre l'université Marien Ngouabi et Omar Bongo

02	Tsika Mboungou Brant	05 décembre 2025, à Brazzaville	Docteur en égyptologie	Méthodologie de la recherche, cours sur la Grèce et Rome
03	Manzenza Cédric Aurel	27 décembre 2025, à Brazzaville	Docteur en égyptologie, Assistant	Rapport de thèse
04	Makoki Hugues Gildas	17 janvier 2026, à Brazzaville	Docteur en égyptologie, chargé de cours	Rapport de thèse
05	Kikabou Christian	24 janvier 2026, à Brazzaville	Docteur en histoire ancienne, chargé de cours	Cours sur la Grèce et la Rome antique